

المملكة المغربية المكتب المغربي للملكية الصناعية والتجارية

## COMMUNIQUE DE PRESSE 2<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION MIXTE SUR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE SIPO-OMPIC

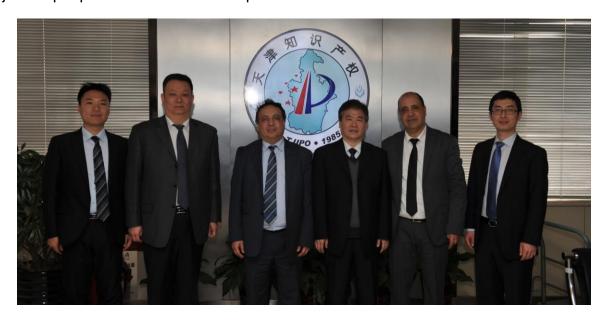
Chine, 23-25 mars 2016

Dans le cadre de la coopération entre l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et l'Office National de la Propriété Intellectuelle de la République Populaire de Chine (State Intellectual Property Office SIPO), la 2ème commission mixte entre l'OMPIC et le SIPO a eu lieu du 23 au 25 mars 2016 à Pékin et Tianjin (Chine). À cette occasion, une série de réunions ont été programmées pour échanger sur un vaste éventail de sujets, liés au partenariat Maroc/Chine dans le domaine de la propriété industrielle.

Les discussions ont porté plus particulièrement sur les évolutions récentes qu'ont connues les systèmes de la propriété industrielle au Maroc et en Chine, ainsi que les axes de collaboration qui peuvent appuyer la mise en œuvre de la stratégie marocaine de la propriété industrielle et commerciale pour la période 2016-2020 (spécifiquement : la régionalisation, les activités d'examen des brevets d'invention et les mécanismes alternatifs de résolution des litiges). Dans ce sens, les deux parties ont passé en revue :

- Le modèle de décentralisation des activités du SIPO au niveau régional, via la mise en place de centres de coopération, d'offices locaux de propriété intellectuelle, de bureaux récepteurs de demandes. A cet effet, la délégation marocaine a effectué, le 23 mars 2016, des réunions de travail avec les responsables de l'office régional de propriété intellectuelle et du centre régional d'examen des brevets d'invention de la région de Tianjin, et ce, en vue de s'enquérir sur l'expérience chinoise dans ce domaine.

Il est à souligner que Tianjin est une municipalité autonome, avec une agglomération de plus de quinze millions d'habitants. Symbole du développement économique récent de la Chine, elle affiche un taux de croissance moyen annuel du PIB de plus de 12% durant les dix dernières années et un PIB par habitant qui représente le double du PIB national. Ce dynamisme touche notamment les secteurs de l'aéronautique, l'aérospatial et l'électronique : la ville dispose d'une chaîne de montage d'Airbus A320 et de la 2ème plus grande unité du constructeur automobile Toyota... En matière d'activité de dépôt de brevets d'invention, Tianjin compte plus de 80.000 brevets par an.



- L'expérience chinoise en ce qui concerne le renforcement des capacités en matière d'examen de la brevetabilité des inventions, et ce à travers le déploiement d'une plateforme d'échange d'information « Cloud Patent Examination System CPES », établie avec 16 organisations, dont des Offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle de : Singapour, Japon, Corée, Etats Unis, Royaume Uni, Australie, Allemagne,.... Cette plateforme interactive permet en effet les échanges instantanés entre les différents utilisateurs et le partage de ressources (publications, données bibliographiques des brevets d'invention,...).
- Le système chinois d'arbitrage pour les litiges portant sur les droits de la propriété intellectuelle: cadre légal, parties prenantes impliquées, structures et centres régionaux d'arbitrage (à Ximen, Wuhan, Guangzhou et Shanghai),...



A l'issue de cette commission mixte, M. EL MALIKI Adil, Directeur Général de l'OMPIC et M. SHEN Changyu, Commissaire du SIPO, se sont accordés à mettre en place un programme de coopération visant :

- La participation du Maroc à la plateforme « Cloud Patent Examination System CPES ».
- La communication au profit des entreprises marocaines et chinoises en vue de faire accroitre l'utilisation des systèmes nationaux de la propriété industrielle en Chine et au Maroc, et ce, pour assurer la protection de leurs actifs immatériels et de renforcer, par conséquence, l'échange des investissements entre les deux pays.
- L'organisation conjointe d'activités de formation au profit des deux offices.
- L'échange de données ayant trait au système d'information.